JOURNÉE MONDIALE DE LA DOULEUR
20 Octobre 2025

Ensemble contre la douleur

Parce que chaque personne douloureuse mérite notre attention, parce que chaque douleur mérite notre attention, l'Association de patients AFLAR – Association Française de Lutte Anti Rhumatismale, et la SFETD- Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur, se mobilisent à l'occasion de la journée mondiale de la douleur.

Cette année, c'est le 20 Octobre, selon l'Organisation mondiale de la Santé, le traitement de la douleur tout au long de la vie, fait partie intégrante du droit à jouir d'une bonne santé.

La douleur est une « *Expérience sensorielle et émotionnelle désagréable, associée à ou ressemble à celle associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle* ». La douleur reste un phénomène complexe, multifactoriel, 'expression très variable d'un patient à l'autre, ce qui le rend difficile à prendre en charge. Elle apparaît sous différentes formes, la douleur aigüe liée à une maladie, un accident, un soin, la douleur chronique qui impacte toute la vue de celui que l'endure, douleur développée sur des mécanismes différents comme la douleur nociceptive, la douleur neuropathique toujours avec des intrications psychologiques et sociales.
Plus de 30% de la population générale souffre de douleur chronique.
La douleur rend une personne sur trois incapables ou difficilement capable de meneur une vie indépendante.
Une personne sur quatre rapporte que la douleur perturbe ou détruit ses relations avec sa famille et ses amis. La douleur est souvent un problème sous-estimé, le but de cette journée est don de la mettre en lumière afin que la recherche du soulagement de la douleur devienne un droit de tout être humain.

La douleur est le quotidien des personnes atteinte de maladies telles que maladies rhumatismales, neurologiques, respiratoires, cancers etc… Qu'elle soit chronique ou aigüe elle peut résister aux antalgiques et nécessite une prise en charge multidisciplinaire, médicamenteuse et non-médicamenteuse.

Nous rappelons que la persistance de la douleur et l'absence d'imageries concordantes ne signifient pas que la douleur est dans la tête.
La relation de confiance entre le patient et les professionnels de santé est un préalable indispensable pour un partenariat thérapeutique avec la personne qui est en souffrance.

Comme le stipule l'article L1110-5 du code de la santé publique, « toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée ». Le premier plan d'action triennal de lutte contre la douleur a été mise en place, en 1988, par Bernard Kouchner, alors secrétaire d'État chargé de la Santé. Depuis, deux autres plans faisant évoluer les mentalités et le soin. Mais le combat continue car la douleur reste un enjeu majeur de santé publique.

Aucun Plan national contre la douleur n'a plus été mis en place depuis 2010.

Nous souhaitons redire les priorités à poursuivre :

- Développer davantage la formation pratique initiale et continue des professionnels de santé, pour progresser dans les connaissances et mieux appréhender et prendre en compte la douleur des patients.

- Progresser dans la sensibilisation des acteurs de premier recours.

- Améliorer les modalités de traitement médicamenteux et d'utilisation des méthodes non pharmacologiques pour une prise en charge globale du patient.

- Donner aux structures Douleur Chronique, nos consultations de la douleur, les moyen financier de fonctionner au quotidien et de proposer des techniques médicamenteuse et non médicamenteuse.

- Développer l'échange d'informations et le partage d'expériences.

- S'appuyer davantage sur les regards croisés des professionnels de santé et des personnes souffrant de douleur devenues expertes malgré elles.

Prévenir et traiter la douleur est une priorité durant toutes les étapes de la vie, car souffrir physiquement entraîne des répercussions importantes.

Que ce soit la qualité de vie, le moral, la vie professionnelle, les relations avec ses proches et avec le professionnel, les relations avec ses proches et avec les professionnels de santé, tous les aspects de la vie sont impactés quand on souffre de douleur.

En cette journée mondiale, nous voulions ainsi rappeler que derrière chaque douleur, il y a une personne, il y a une histoire et un combat quotidien, c'est pourquoi à cette occasion de la journée mondiale de la douleur, nous appelons les soignants, les citoyens, les pouvoirs publics à se mobiliser pour faire de la lutte contre la douleur une priorité nationale.

Françoise Alliot-Launois,
Présidente de l'AFLAR

Éric Serra
Président de la SFETD

AFLAR
ASSOCIATION FRANCAISE DE LUTTE ANTIRHUMATISMALE

SFETD
Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur